

ligne



TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE A ÉCHIROLLES / PONT-DE-CLAIX



Top départ !

DÉCEMBRE 2017 > FIN 2019

LES 5 GRANDES PHASES

DÉCEMBRE 2017 > FIN 2019



950 m

longueur de l'extension



€
33,3 m€
budget

5 DE CHANTIER

DEUX NOUVELLES STATIONS

L'extension de la ligne A reliera son terminus actuel, Denis Papin, à la commune de Pont-de-Claix. 950 mètres de voie ferrée et deux stations supplémentaires seront créés sur l'avenue Charles de Gaulle. Le terminus sera situé entre la rue Champollion et le cours Saint-André. L'arrêt intermédiaire sera positionné face à la copropriété Le Canton, à proximité de la zone commerçante Jean Moulin.

2 STATIONS

supplémentaires



1



DÉCEMBRE 2017 > JUILLET 2018 DÉVIATION DES RÉSEAUX EXISTANTS

L'emplacement de la future plateforme de tramway est actuellement occupé par de nombreux réseaux souterrains : électricité, gaz, eau, chauffage urbain, télécommunications. Afin de maintenir leur accessibilité une fois le tramway en circulation, ils doivent être déplacés en dehors du nouveau tracé. Ces opérations sont réalisées sous la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité des concessionnaires.

2

JUILLET 2018 > MARS 2019

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE, CÔTÉ PONT-DE-CLAIX



4 min

fréquence de passage

3 min

temps de parcours entre Denis Papin et le nouveau terminus

- Réalisation de la nouvelle plateforme du tramway
- Aménagement du trottoir sud
- Circulation des cycles sur la chaussée, sans voie réservée



3

OCTOBRE 2018 > JUIN 2019

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LA VOIRIE



- Réalisation de la nouvelle plateforme du tramway
- Réalisation de la voirie définitive
- Aménagement du trottoir sud
- ▶ Circulation des cycles sur la chaussée, sans voie réservée

4

NOVEMBRE 2018 > NOVEMBRE 2019

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE, CÔTÉ ÉCHIROLLES ET TRAVAUX DE FINITION

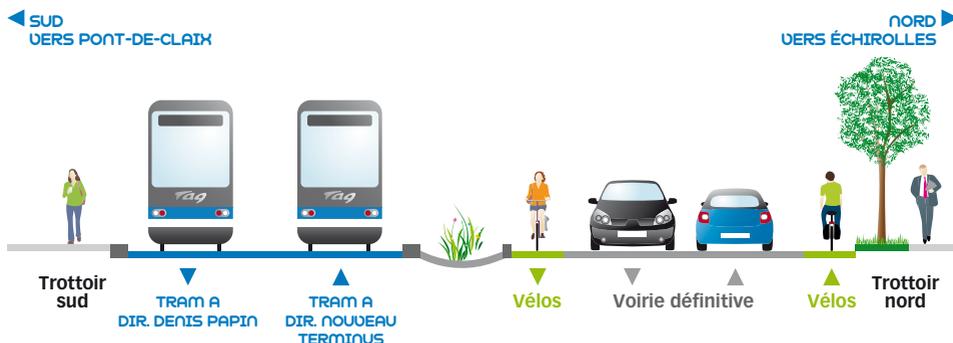


- Aménagement du trottoir nord
- Travaux de finition sur la voirie
- Pose du mobilier urbain
- Réalisation d'une noue paysagère et des espaces verts
- Aménagements cyclables
- ▶ Circulation des cycles sur la chaussée, sans voie réservée

5

DÉCEMBRE 2019

CONFIGURATION DÉFINITIVE



UNE NOUVELLE OFFRE DE MOBILITÉ

COMPLÉTER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ET DYNAMISER LE SUD DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE, TELS SONT LES OBJECTIFS DE L'EXTENSION DE LA LIGNE A DE TRAMWAY, QUI SERA MISE EN SERVICE FIN 2019.

RÉPONDRE À UNE DEMANDE CROISSANTE EN MOBILITÉ

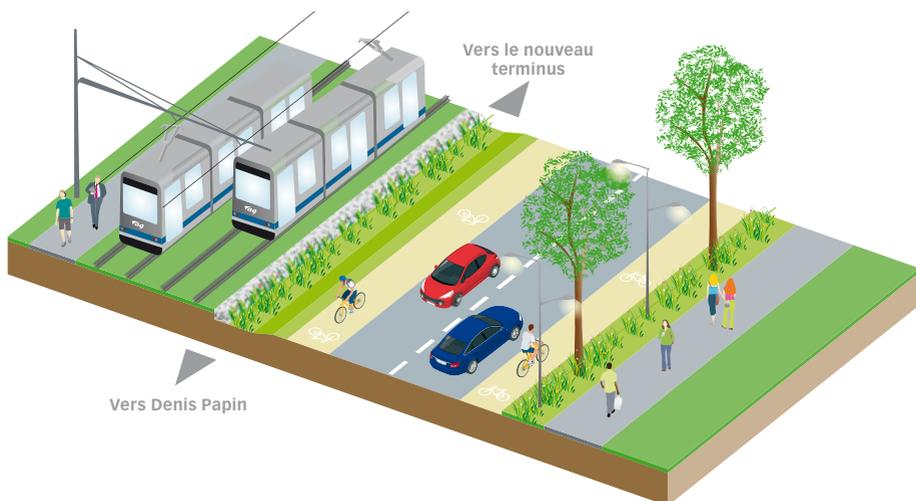
Chaque jour, ce sont plus de 140 000 déplacements qui sont effectués en direction ou à l'intérieur du pôle urbain Échirolles – Pont-de-Claix, dont seulement 10% en transports en commun. Avec l'extension de la ligne A, le SMTC offre aux usagers du sud de la métropole une solution alternative à la voiture pour leurs trajets quotidiens.

CRÉER UN PÔLE D'ÉCHANGES

Parallèlement à l'extension de la ligne A, un pôle d'échanges multimodal, connectant tous les modes de déplacement, sera créé au croisement de l'avenue Charles de Gaulle et du cours Saint-André. Il sera relié au nouveau terminus via une passerelle piétonne construite au-dessus de la voie ferrée. Un parking-relais d'une capacité de 70 places accueillera des emplacements réservés, au rechargement des véhicules électriques, au covoiturage et à l'auto-partage. L'usage du vélo sera facilité par un nouvel aménagement cyclable le long du cours Saint-André ainsi que par

l'installation d'arceaux couverts et d'une consigne vélos sécurisée. Les arrêts de bus des lignes C2 et Transisère seront équipés d'une borne d'information voyageurs et de billetterie, pour des déplacements simplifiés. Lieu de rencontre des mobilités, ce pôle d'échanges sera également un espace de détente et de service. L'implantation d'un relais-colis, d'un kiosque commercial et d'une offre de petite restauration est en cours d'étude. La création d'un jardin de pluie et l'installation de mobilier urbain moderne en feront un lieu de vie agréable pour tous, habitants et voyageurs.

CONFIGURATION FINALE



UNE ORGANISATION OPTIMISÉE POUR PRÉSERVER VOTRE QUOTIDIEN

Pour limiter au maximum les nuisances et les désagréments occasionnés par le chantier, le SMTC, les concessionnaires et les entreprises mettront tout en œuvre pour maintenir, sauf situations particulières :

- Deux voies de circulation pour le trafic routier
- Un trottoir de circulation pour les piétons
- Les accès commerces et riverains.

Afin de vous permettre d'anticiper vos déplacements, un document d'information vous sera délivré en boîtes aux lettres avant chaque phase importante, vous informant de l'emprise des chantiers, des conditions de circulation et des itinéraires conseillés.

À partir du 1^{er} février 2018, toutes ces informations seront également disponibles sur : **www.smtc-ligne-a.fr**.



contact@smtc-ligne-a.fr

Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération grenobloise

Le Forum
3, rue Malakoff
38 000 Grenoble
www.smtc-grenoble.org

